# PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ ADMINISTRATIF DE LA MRC DES BASQUES DU MERCREDI 13 SEPTEMBRE 2017

# 2017-09-13-1 **1. OUVERTURE**

À l'ouverture de la séance du Comité administratif de la MRC des Basques tenue le mercredi 13 septembre 2017 à 19 h aux salles Sénescoupé et Boisbouscache au 400, rue Jean-Rioux, Trois-Pistoles, sont présents :

M. Jean-Yves Belzile maire de Sainte-Françoise

M. Michel Colpron maire de Sainte-Rita et préfet suppléant

M. Alain Bélanger maire de Saint-Jean-de-Dieu

M. Jean-Noël Bolduc maire de Saint-Guy
M. Wilfrid Lepage maire de Saint-Simon
M. Mario St-Louis maire de Saint-Éloi
M. Jean-Pierre Rioux maire de Trois-Pistoles
M. Éric Blanchard maire de Saint-Clément
M. Louis-Philippe Sirois maire de Saint-Médard

Sont absents:

M. Yvon Ouellet maire de Saint-Mathieu-de-Rioux M. André Leblond maire de Notre-Dame-des-Neiges

Tous formant quorum sous la présidence du préfet, M. Bertin Denis. Le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Claude Dahl, et Mme Isabelle Rioux, secrétaire, sont aussi présents.

# 2017-09-13-2 **2.** <u>LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</u>

Sur une proposition de M. Mario St-Louis, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour suivant, en laissant le point divers ouvert.

- 1. Ouverture
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3. Présentation du Parc du Mont St-Mathieu
- 4. Administration générale
  - 4.1 Processus de délégation de compétence en matière de transport collectif de personnes (sans droit de retrait) et de transport adapté aux personnes handicapées (avec droit de retrait)
- 5. Aménagement et urbanisme
  - 5.1 Dossier des animaux de ferme hors production agricole
- Sécurité incendie
  - 6.1 Demande dans le cadre du Programme d'aide financière pour le soutien à l'organisation des interventions d'urgence hors du réseau routier
- 7. Correspondance
  - 7.1 Demande d'appui du Transport adapté et collectif des Basques et Saint-Cyprien
- 8. Divers
  - 8.1 Proposition de partage des versements supplémentaires des Parcs éoliens Nicolas-Riou et Roncevaux
  - 8.2 Correctif au règlement no 244
  - 8.3 Cour municipale commune
- 9. Prochain Conseil le mercredi 27 septembre 2017 à 19 h 30 à Sainte-Rita
- 10. Levée de la séance

# **ADOPTÉE**

# 2017-09-13-3 3. PRÉSENTATION DU PARC DU MONT ST-MATHIEU

M. Gaston Rioux et M. François April, respectivement président et directeur du Parc du Mont St-Mathieu, présentent l'état de situation actuelle ainsi que la vision d'avenir du Parc, soit un projet d'élargissement de la vocation et l'aménagement d'un village piétonnier d'hébergement, dont les objectifs sont :

- Proposer une expérience multi-activités;

- Maximiser tout le potentiel de la montagne;
- Attirer une nouvelle clientèle touristique et excursionniste touristique;
- Consolider et augmenter les revenus de la montagne.

Ils demandent donc une résolution d'appui de la MRC des Basques dans leurs démarches de demande de financement, qui sera adoptée au Conseil de la MRC des Basques le 27 septembre prochain.

#### 2017-09-13-4

# 4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2017-09-13-4.1

# 4.1 <u>Processus de délégation de compétence en matière de transport collectif de personnes (sans droit de retrait) et de transport adapté aux personnes handicapées (avec droit de retrait)</u>

Un processus de délégation de compétence en matière de transport collectif et adapté est présentement en cours afin de régulariser la situation, car une telle déclaration n'a jamais été signifiée et approuvée par résolution, conformément à l'article 678.0.2.2 du Code municipal du Québec, ce qui sera fait lors d'une séance subséquente.

#### 2017-09-13-5

# 5. <u>AMÉNAGEMENT ET URBANISME</u>

2017-09-13-5.1

# 5.1 <u>Dossier des animaux de ferme hors production agricole</u>

Le dossier des animaux de ferme hors production agricole avait fait l'objet de discussions lors de séances antérieures et il avait été demandé que le service de l'aménagement de la MRC se penche sur la question. M. Julien Harvey, aménagiste régional, propose de former un comité de travail regroupant des maires et des directeurs généraux des municipalités pour que le tout soit finalisé en mai 2018. Étant donné que les élections municipales auront lieu en novembre, il est demandé à M. Harvey de préparer des options pour en discuter lors du comité de travail qui sera formé suite à ces élections.

### 2017-09-13-6

# 6. SÉCURITÉ INCENDIE

2017-09-13-6.1

# 6.1 <u>Demande dans le cadre du Programme d'aide financière pour le soutien à l'organisation des interventions d'urgence hors du réseau routier</u>

**CONSIDÉRANT** la mise en place par le gouvernement québécois du Programme d'aide financière pour le soutien à l'organisation des interventions d'urgence hors du réseau routier;

CONSIDÉRANT QUE ce programme poursuit l'objectif général d'accroître la protection offerte aux citoyens dans les secteurs non accessibles par le réseau routier sur le territoire du Québec en améliorant le degré de préparation des organisations responsables des interventions d'urgence dans ces endroits;

**CONSIDÉRANT QUE** ce programme vise à faire en sorte qu'en situation d'urgence, les conditions propices à une intervention de sauvetage rapide et efficace, effectuée dans des conditions sécuritaires, soient réunies;

**CONSIDÉRANT QU'**en cas d'accident ou d'incident de santé, ce programme a pour but d'assurer le transport des personnes devant prodiguer les services préhospitaliers d'urgence et à les placer dans des conditions permettant une prise en charge adéquate des victimes afin de prévenir la détérioration de leur état;

Par conséquent,

Sur une proposition de M. Louis-Philippe Sirois,

Il est unanimement résolu :

Que le Comité administratif de la MRC des Basques confirme son engagement à établir un protocole local d'intervention d'urgence (PLIU) hors route dans les meilleurs délais et mandate le directeur général, M. Claude Dahl, afin de présenter, pour et au nom de la MRC des Basques, une demande d'aide financière dans le cadre dudit programme.

# ADOPTÉE

#### 2017-09-13-7

# 7. <u>CORRESPONDANCE</u>

#### 2017-09-13-7.1

# 7.1 <u>Demande d'appui du Transport adapté et collectif des Basques et Saint-Cyprien</u>

**CONSIDÉRANT QUE** la commission des transports du Québec demande à L'Association des personnes handicapées L'Éveil des Basques le renouvellement de son permis de transport nolisé et du service de transport par abonnement;

**CONSIDÉRANT QUE** l'obtention de ce permis s'inscrit dans la poursuite des objectifs du Transport adapté et collectif des Basques et St-Cyprien afin de consolider financièrement et de façon durable la part d'autofinancement;

Par conséquent,

Sur une proposition de M. Jean-Pierre Rioux,

Il est unanimement résolu :

Que la MRC des Basques appuie la démarche de l'Association des personnes handicapées L'Éveil des Basques en vue de l'obtention d'un permis de transport nolisé et du service de transport par abonnement.

#### **ADOPTÉE**

#### 2017-09-13-8

# 8. <u>DIVERS</u>

# 2017-09-13-8.1

# 8.1 <u>Proposition de partage des versements supplémentaires des Parcs éoliens</u> Nicolas-Riou et Roncevaux

Discussions sur une proposition de partage des versements supplémentaires des Parcs éoliens Nicolas-Riou et Roncevaux, faisant suite à la séance du Comité administratif du 10 mai dernier, où il a été proposé de revenir avec une suggestion qui tiendrait compte des éléments discutés, des chiffres connus et de l'impact pour chaque municipalité. Après un tour de table, les maires présents sont en accord avec l'ensemble des propositions faites et une résolution sera prise en ce sens lors de la séance du Conseil de la MRC du 27 septembre 2017.

# 2017-09-13-8.2

### 8.2 Correctif au règlement no 244

Un correctif doit être apporté au règlement no 244 relatif à la gestion des matières résiduelles (déchets, matières recyclables, matières organiques) qui avait été transmis aux municipalités le 11 juillet dernier.

### 2017-09-13-8.3

# 8.3 Cour municipale commune

À la rencontre des directeurs généraux des municipalités du lundi 11 septembre dernier, l'ensemble des règlements municipaux a été revu avec la Sûreté du Québec, et ce, afin de les uniformiser pour l'ensemble des municipalités. Il est donc demandé d'adopter ces règlements modifiés dans chacune des municipalités.

# 2017-09-13-9

# 9. PROCHAIN CONSEIL LE MERCREDI 27 SEPTEMBRE 2017 À 19 H 30 À SAINTE-RITA

Le prochain Conseil aura lieu le mercredi 27 septembre 2017 à 19 h 30 au Centre multifonctions de Sainte-Rita, situé au 5, rue de l'Église Ouest.

# 2017-09-13-10

# 10. <u>LEVÉE DE LA SÉANCE</u>

Il est proposé par M. Michel Colpron de lever la séance à 21 h 55.

ADOPTÉE

BERTIN DENIS, PRÉFET CLAUDE DAHL, DG/SEC.TRÉS.

<sup>1</sup> Par la présente signature, j'entérine toutes les résolutions de ce procès-verbal comme si elles étaient toutes signées.